

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2018

PRENEZ AVIS QUE :

Les membres du conseil municipal de la Ville de L'Assomption adopteront le budget 2018 ainsi que le budget triennal d'immobilisations 2018-2019-2020, lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 23 janvier 2018 à 19 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 379, rue Dorval à L'Assomption.

Prenez note également que la période de questions destinée au public ne portera que sur le budget 2018.

De plus, la **séance ordinaire** du conseil municipal se tiendra comme prévu le **mardi 16 janvier 2018 à 19 h 30**.

Donné à L'Assomption, le 20 décembre 2017 et publié le 9 janvier 2018.

Chantal Bédard
Greffière de la Ville